En a tout simplement marre :) !

Par **Guitfun**, le **23/04/2012** à **16:45**

Bonjour,

j'ai un léger soucis qui me poursuis depuis quelques temps au niveau de mon cursus scolaire...
Un exemple, j'ai bientôt mes partiels, je travail énormément, quand je dit énormément c'est je me lève à 5 heures du matin pour travailler, la seule pause que je m'accorde c'est à 12H00 pour manger, puis j'arrête de travailler au plus tôt à 17h00 au plus tard vers 18h00 selon les matières que je révise.
Le soucis c'est que tous ce travail n'apporte rien, enfin, si, une très bonne moyenne aux TD's mais pas aux partiels, c'est à dire 50% de la note finale... Il y a t-il des gens à qui cela arrive, j'en peu plus :), je suis allé voir un médecin et je prend un médicament pour améliorer ma concentration et baisser ma tension.
Je relativise un peu, au premier partiel j'ai eu 9,5, c'est pas catastrophique mais bon, si je dois travailler autant pour atteindre la moyenne, ça m'inquiète un peu...

Me voilà à la deuxième semaine de révision, j'ai révisé toutes les matières en une semaine, il reste quelques points à revoir mais je dirais que l'essentiel est acquis, mais bon, ça l'était déjà au premier semestre :).

Merci de votre aide en tout cas :) !

Par **gregor2**, le **23/04/2012** à **16:53**

Bonjour!

J'imagine que ce message est exutoire et n'attend pas vraiment de réponse

début du message : j'ai un léger soucis
fin du message : Merci de votre aide en tout cas :) !

j'ai bien envie de dire : de rien !

par rapport aux exercices demandés aux partiels vous n'avez probablement pas mis le doigt sur ce qu'ils attendent ?
vous suivez leur conseils quand vous avez des notes qui ne répondent pas a vos attentes ?

Vous faites un travail de fond qui n'est pas inutile, au moment ou vous allez lever les blocages et comprendre ce qui coince vous aller décoller - travailler n'est jamais inutile

bonne chance en tout cas, on est tous en intense révision ;)

Par **BabyJane**, le **23/04/2012** à **16:59**

Oula, tout d'abord Salut l'ami :D
Y a travail et travail, là j'ai l'impression que c'est de l'esclavage mentale :O
9,5, c'est largement rattrapable je pense, et si tu as une bonne note en TD, ça peut pas compenser ton partiel?
Je pense que tu devrais t'aérer l'esprit un peu, et peut être revoir plus la méthodologie des profs et les exercices que le fond du cours? Revois bien tes TD, si possible refais les et compare
T'inquiète pas positive, j'suis sure que ça va aller comme sur des roulettes :D

Faut faire tout ce qu'on peut et plus encore :D
Et le surchauffage des neurones, c'est pas bon du tout !!!

Par **Olivia76**, le **23/04/2012** à **17:59**

Bonjour !
Avec plus de 12h de boulot par jour, c'est un problème de méthodo. Et puisque visiblement, tu as les éléments en tête, c'est un problème de méthodo face à la copie (pas dans l'apprentissage en lui-même) =)

Comment apprends-tu, exactement ? Comment t'organises-tu ? Quels sont les remarques qu'ont pu te faire tes profs ?
Est-ce que tu stresses ?

Pour les médocs, n'arrête pas maintenant parce que tu serais déstabilisé, mais franchement, c'est pas une bonne solution (mais on a déjà dû te le dire ^^). Ce qui te manque peut-être, c'est de la confiance en tes capacités, et les médocs ne font qu'empirer cette situation. Et puis, vu le travail que tu es capable de fournir, tu n'en a pas besoin ;)

Bref, pour en revenir à ton problème, et surtout aux solutions : fractionne l'apprentissage (fais une pause toutes les 1 ou 2h, c'est la durée maximale de concentration d'un cerveau humain, après c'est overdose et tu n'enregistre plus rien), et dors au moins 7 à 8h si tu te lèves aussi tôt (bon pour la concentration bis). Mange des trucs que tu aimes (et aussi des légumes/légumes pour être en forme).

Refaire les TD, pourquoi pas, maintenant c'est assez peu stimulant. Essaie de trouver des exercices qui t'intéressent aussi un peu : le problème est peut-être que tu restes trop dans la théorie du cours. En droit constit, il faut aussi donner son opinion, argumenter sans reprendre le cours. En droit privé/de la famille, il faut se prêter pleinement aux exercices et ne pas sortir les solutions toutes pensées, ça n'a pas d'intérêt =) par exemple. Quelles sont les matières

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

qui te posent problème, ou celles que tu réussis le mieux ?

Bon courage en tout cas :)

Par **titoom**, le **23/04/2012** à **20:38**

Bonjour,

Personnellement j'ai une méthode qui a parfaitement marché au premier semestre (14) pour les partiels:

Tu divises ta période de révision en deux:

• Dans un premier temps tu revois le cours, essentiellement les grandes notions, théories incontournables etc... sans aller trop loin dans le détail

• Puis dans un second temps tu fais des annales ! Ta BU doit en être remplies donc profite en !
La méthode est de prendre un sujet déjà corrigé, d'établir ta problématique et ton plan (+ deux trois idées si tu le souhaites mais ce n'est pas nécessairement obligatoire, perso je ne le fais pas). Ensuite tu regardes le corrigé (ne t'inquiète pas, ils ne sont jamais identiques au tien !) et tu fais "une fiche" de dissertation en faisant une synthèse du sujet corrigé en reprenant le plan. Et c'est à ce moment là que tu pourras approfondir le cours (en retenant des dates qui peuvent être replacés).

Voila ma méthode ! Elle marche surtout en constit'.
Je pense que ton problème est que tu ne te contentes "que" d'apprendre le cours.

A bon entendeur ;)

Par **Yn**, le **24/04/2012** à **10:19**

Salut,

Travailler beaucoup est une chose, mais cela ne doit pas nuire à la qualité du travail. Je doute que tu sois concentré non-stop pendant toute une journée et que tu arrives à enchaîner ce rythme pendant quelque temps.

D'ailleurs, je me demande ce que tu fais pendant dix heures : avant même le début des révisions, si tu as préparé sérieusement tes TD, tu dois déjà connaître parfaitement tes matières majeures, ce qui écarte le côté le plus chiant des révisions et dégage du temps pour apprendre les mineures.

Certains parlent d'un problème de méthodologie, je suis d'accord avec eux, mais je me pose une autre question sur ta moyenne : en travaillant autant, soit tu as obtenu des cartons dans les majeures en compensant avec les mineures et il ne s'agit que d'un souci de méthodo, soit

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

tu as obtenu des notes moyennes partout et là il y a un souci dans ton apprentissage.

Perso, j'apprenais bêtement les mineures sachant que les questions de cours ne demandent pas une réflexion très poussée.

Pour les majeures, après avoir revu le cours, je me procurais systématiquement les sujets des années précédentes (session 1 et 2) et je m'entraînais à faire un plan avec quelques idées dans chaque partie.

Cette technique m'a été très utile jusqu'en M1 : en préparant les sujets des deux dernières années (deux sujets au choix, donc huit au total), je suis tombé plusieurs fois sur un sujet identique ou très proche, j'avais donc déjà un plan et des idées, ce qui me permettait de me concentrer uniquement sur la rédaction. Au-delà de ça, tu apprends considérablement sur la matière et tu peux voir quels sujets ne sont pas tombés depuis longtemps.

Enfin, j'allais voir les arrêts tombés récemment sur le site de la Cour de cassation et sur le Dalloz, et j'élaborais un plan avec quelques idées.

Par **Guitfun**, le **24/04/2012** à **19:25**

Bonsoir à tous :) !

Merci beaucoup de votre aide, cela me permet de voir ce que je fait et ce que je ne fait pas, merci encore !

En ce moment je crois utiliser la bonne méthode de travail.
Je lit une première fois mon cours (environs 40 pages) en mettant en gras les éléments importants, en clarifiant aussi. Après cela, j'imprime mon cours puis je relit en surlignant les éléments que je n'ais pas en tête, ce dont je ne me souvient pas après une première lecture.
Je n'oublie pas aussi de surligner les éléments qui vont de pairs par exemple une liste de compétences qui faut connaitre (par coeur).
Les éléments que je dois apprendre par coeur se trouve sur une autre feuille, là je réfléchit pas j'apprend par coeur, c'est assez cours à vrai dire comme liste.
Puis pour finaliser tous ça je lit des documents à droite à gauche, je regarde des vidéos de débats, et surtout action que je fait à chaque fois, je m’interroge.

Maintenant, ce que je compte faire c'est ce que vous m'avez conseillé, trouver des sujets sur internet et établir des plans. Méthode que j'avais fait durant mes examens blanc et qui avait très bien marché :).

Je ne pense pas que ce soit une question de lacunes, j'ai de bonne notes à côté de ça. Je pense être lent surtout, 3 heures pour une dissertation ou une note de synthèse ne me suffit pas, j'avais l'habitude des 4 heures du lycée ^^.
Concernant mon stress, je stress beaucoup avant, comme tout le monde je pense, mais pendant, une fois l'épreuve lancée ça va un peut mieux. Après, j'ai des problème de tension à côté de ça, mais ce n'est pas très très grave, c'est juste à surveiller.

Je vais commencer à faire plus de plans, d'annales, etc... en tout cas. Merci encore, tout autre conseil est le bienvenu :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Yn**, le **25/04/2012** à **11:01**

Ne va pas chercher les sujets sur internet, va les chercher directement sur le site de ton université : tu auras les sujets précis de tes profs, tu verras ce qui n'est pas tombé depuis longtemps, et surtout n'oublie pas d'aller voir arrêt récemment tombés (depuis 2010 environ), beaucoup de profs adorent donner des arrêts récents à commenter.

Par **Guitfun**, le **25/04/2012** à **11:25**

Merci de ta réponse !

En faite, pour les sujets, je sais pas si c'est bien mais je comptait faire des sujets assez "bateaux" comme les pouvoirs propres du président de la République, etc...

Pour les arrêts, on ne fait aucun commentaires d'arrêt en L1 c'est seulement des cas pratiques, la difficulté c'est d'aller très vite, on a généralement 4 cas pratique à faire en 3 heures.

Par **gregor2**, le **25/04/2012** à **12:50**

Bonjour,
[citation]En faite, pour les sujets, je sais pas si c'est bien mais je comptait faire des sujets assez "bateaux" comme les pouvoirs propres du président de la République[/citation]

pourquoi pas mais SURTOUT ne faites pas de plan descriptif qui suit celui du cours, c'est peut être ça qui vous plombe - un plan doit clairement faire ressortir une idée et répondre à une question -

bonne chance à vous en tout cas -

Par **Olivia76**, le **25/04/2012** à **18:02**

[citation]Bonjour,

[citation]
En faite, pour les sujets, je sais pas si c'est bien mais je comptait faire des sujets assez "bateaux" comme les pouvoirs propres du président de la République[/citation]

pourquoi pas mais SURTOUT ne faites pas de plan descriptif qui suit celui du cours, c'est peut être ça qui vous plombe - un plan doit clairement faire ressortir une idée et répondre à

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

une question - [/citation]

Eh eh, avec un plan bateau, c'est boulet de canon et naufrage ! x) Non pardon, c'est pas sérieux ça.

Pour le stress, dis-toi que t'as bossé, que t'es pas un/une (j'ai un doute ^^) andouille, et qu'avec tous nos excellents conseils, si t'as pas 16 au second semestre, c'est que tu n'est bon qu'à devenir balayeur à l'assemblée nationale :D j'espère que tu es rassuré(e).

D'ailleurs, petit HS : une vidéo très sympa caricaturant l'étudiant en droit type. Je me suis marrée, je vous laisse le lien youtube :)

Par **gregor2**, le **25/04/2012** à **18:37**

[citation]t'es pas un/une (j'ai un doute ^^) andouille[/citation]
un doute sur un/une ou sur andouille ? [smile4]

Pas mal la seconde moitié de la vidéo, on se réveille tous et on s'endors avec des classeurs et des livres en ce moment ...

Par **BabyJane**, le **25/04/2012** à **18:40**

Hééé pourquoi vous êtes méchant comme ça avec les plans bateaux !!!
En civil j'ai eu pas mal d'arrêt où y avait rien faire d'autre que "condition/effet" ou "principe/exception"
enfin, ça marche pas tout le temps, mais parfois comme ça...

Oli, le fameux "passage à vide", c'était moi tout à l'heure :s
Mais la vidéo est vraiment bien faite, le droit pousse à la perversion, on me l'avait dit en début d'année xD
La pause culpabilité aussi... en ce moment même :/

Par **gregor2**, le **25/04/2012** à **19:17**

Quelqu'un sur le forum citait un de ses prof qui disait "un plan bateau au moins ça permet de flotter" (profond et spirituel le mec)

bref je ======> retourne travailler

Par **castielle**, le **25/04/2012** à **22:16**

les méthodes de travail, personne n'en a 2 identiques, car tout le monde est différent (*oui,

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

c'était ma phrase spirituelle du jour*).
Bien ou pas bien, j'ai jamais travaillé d'annales, ni refait de quelconques exercices en période de révisions que je consacre uniquement à l'apprentissage bête et méchant. Je préfère relire mes copies et voir ce qui n'allait pas. a la rigueur, j'aime bien imaginer les sujets qui peuvent tomber. *sauf en histoire du droit privé où la prof a eu le bon goût de nous donner les sujets avant l'exam :) *

Par **Olivia76**, le **26/04/2012** à **07:37**

[citation]sauf en histoire du droit privé où la prof a eu le bon goût de nous donner les sujets avant l'exam[/citation]

Eh bien ça, c'est une bonne prof ! ^^
Dans la même veine, le prof de constit nous a incidemment fait savoir que le texte du commentaire ne serait pas une décision (pas de texte normatif), et qu'il est en ligne sur le site du conseil constit. Indice : botte de foin. Le seul document (enfin, 24 pages) est un document explicatif a propos du référendum de 2005 (Constitution pour l'Europe à laquelle les Français ont dit non). Donc ça me laisse présager du thème du commentaire... :)

[citation]
[citation]t'es pas un/une (j'ai un doute ^^) andouille[/citation]

un doute sur un/une ou sur andouille ? :D [/citation]

C'est toi l'andouille ! :p un doute sur le "genre" de Guitfun. Cours, y'a une porte derrière toi ;) (hihi)

Par **Yn**, le **26/04/2012** à **12:22**

[citation]En civil j'ai eu pas mal d'arrêt où y avait rien faire d'autre que "condition/effet" ou "principe/exception"
enfin, ça marche pas tout le temps, mais parfois comme ça... [/citation]
Ce n'est pas une exception, tous les plans, je dis bien [s]tous[/s] les plans de civil se résument à ça : principe/limite, qualification/régime, condition/effet, notion/application, etc.

Les plans ne sont jamais très compliqués à dégager une fois qu'on a compris le raisonnement.

gregor2, pour la citation, j'en connais l'auteur (mon prof de droit des contrats en L2), un champion des citations.[smile16] Il disait aussi que le plan n'a pas à être équilibré, pas plus que le professeur (à méditer...).

Par **gregor2**, le **26/04/2012** à **12:59**

[citation]ne serait pas une décision (pas de texte normatif)[/citation] Donc une décision est un

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

texte normatif ? Je pensais qu'il était interdit aux juges de se prononcer par voie de disposition générale [smile36] (mais bon tu as de la chance je dis aussi beaucoup de bêtises :p)

[citation]gregor2, pour la citation, j'en connais l'auteur (mon prof de droit des contrats en L2), un champion des citations. Il disait aussi que le plan n'a pas à être équilibré, pas plus que le professeur (à méditer...).[/citation]heureusement que je ne me suis pas attribué la paternité de la phrase alors [smile4] mais bon j'ai l'habitude de citer systématiquement tout ce qui n'est pas de moi mais que j'utilise

Par **Olivia76**, le **26/04/2012** à **15:15**

[citation][citation]
ne serait pas une décision (pas de texte normatif)[/citation]
Donc une décision est un texte normatif ? Je pensais qu'il était interdit aux juges de se prononcer par voie de disposition générale (mais bon tu as de la chance je dis aussi beaucoup de bêtises :p)[/citation]

Oooups, coquille ! Oui pardon, j'aime bien donner plein de pouvoirs aux juges x)
Donc non, je sais que le texte sera de la doctrine, ou un rapport officiel, quelque chose dans ce genre (à moins que justement, ce ne soit un texte normatif, à méditer... ^^).

Au fait, c'est quoi cette photo de star de cinéma ? :p (fallait pas m'embêter !).

Yn, j'aime beaucoup les citations de votre prof ! C'est quelqu'un qui a réussi sa vie, sans aucun doute ^^

Par **gregor2**, le **26/04/2012** à **15:56**

Et dans l'hypothèse inverse ça marche ?
si j'ai une mauvaise note et le professeur me dit "les parties sont déséquilibrées" je peux lui répondre "les parties sont à l'image du professeur" ?

[citation]Au fait, c'est quoi cette photo de star de cinéma ? :p (fallait pas m'embêter !).
[/citation]
qui ? Denzel washington ? vous ne l'avez pas reconnu ?
je vais remettre la photo de copé [smile4]

Par **Olivia76**, le **27/04/2012** à **07:36**

Laisse ce brave Denzel tranquille toi (t'es devenu tout rouge et tu essaie de détourner l'attention). Fail, try again ! ^^

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **gregor2**, le **27/04/2012** à **07:40**

Il faut le voir pour le croire ... parfois il vaut mieux être sourd que d'entendre (ou en l'occurrence être aveugle pour ne pas voir)

(ou encore analphabète pour ne pas le lire)

je crois bien préférer cette dernière hypothèse

[citation]Fail, try again ! ^^[/citation] c'est donc bien une avalanche de geek ^^'

Par **gregor2**, le **27/04/2012** à **07:41**

(ou idiot pour ne pas comprendre)

(bon j'arrête)

mais bonjour, matinale je vois

Image not found or type unknown

(on est en train de flooder un peu tous les sujets ... mais bon un forum doit vivre)

Par **Olivia76**, le **27/04/2012** à **19:46**

[citation]mais bonjour, matinale je vois
(on est en train de flooder un peu tous les sujets ... mais bon un forum doit vivre)[/citation]

(oui, légèrement)
Matinale... t'es marrant, je me lève tôt le matin pour bosser ^^
Et avalanche de geek... à ce point ? Pauvre BabyJ (et pauvre moi au passage ^^)

Par **gregor2**, le **27/04/2012** à **21:04**

et oui une avalanche a deux, du jamais vu !

ça ce passe bien les révisions ?

Par **BabyJane**, le **27/04/2012** à **21:16**

GG ! On va l'avoir cette année :D

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Ella2**, le **27/04/2012** à **21:17**

Hello! aprés avoir eu une monté de stress ... disons que là je sens une stabilité qui a mon avis ne disparaitra que quand j'aurai passer mes exams et eu les réusltats!lol

PS: excellente la vidéo d'autant plus que là c'est la période!
Bon courage à tous

Par **Olivia76**, le **27/04/2012** à **21:33**

Monté de stress, Ella ? (au fait, je peux vous tutoyer ?). Perso, je carbure aux céréales pour me redonner la pêche, et pour le stress... faut se dire qu'en bossant, soit on y arrive, soit on y arrive pas, mais aura fait ce qu'il faut pour :)

Et oui BabyJ, j'espère bien qu'on l'aura ! Sinon je crève les pneus des correcteurs qui m'auront mis moins de 16.

Comment ça se passe... bien, je suis dessus pendant toute la journée, mais comme je concilie révisions + copain, je suis moins efficace que si j'étais seule. Mais ça a au moins le mérite de me motiver ^^

Et vous trois ?

Par **gregor2**, le **28/04/2012** à **03:32**

[citation]Et oui BabyJ, j'espère bien qu'on l'aura ! Sinon je crève les pneus des correcteurs qui m'auront mis moins de 16. [/citation] si j'étais correcteur je crèverais mes pneus moi même avant, simple mesure de précaution ^^'

moi bah comme je le disais plus haut je dors avec une tonne de classeurs et livres, je me réveille, je travaille, je viens me faire invectiver par vous (oui oui oui ne vous cachez pas), et puis je travaille, mais ça me saoule quand je ne peux pas >

Par **Olivia76**, le **28/04/2012** à **09:47**

[citation]si j'étais correcteur je crèverais mes pneus moi même avant, simple mesure de précaution ^^'[/citation]

C'est une idée ^^
Tu dors dans tes classeurs, carrément ? Perso, mon lit est sacré, mon code civil passe la nuit par terre et il est hors de question que je dorme avec mon pc.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

En attendant, vu l'heure, tu ferais bien de dormir un peu plus (je passe en mode petite maman là ^^). Ton cerveau ne peut pas fonctionner non-stop trop longtemps (pas que le tien, pour le coup :p) et si tu n'es pas reposé, c'est du travail à vide (ça fait déculpabiliser de se dire ça, et en plus c'est vrai ^^).

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés